

**INSCRIPTION**  
**ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

Note destinée aux familles des élèves scolarisés au collège SAINT JOHN PERSE

Les inscriptions et réinscriptions des élèves au Collège Saint John PERSE seront reçues à la salle polyvalente DENIAU aux jours et heures suivants :

Lundi 03 juillet 2017	☞ Elèves admis en 6 <sup>ème</sup> et redoublants 6 <sup>ème</sup>
Mardi 04 juillet 2017	☞ Elèves admis en 5 <sup>ème</sup> et redoublants 5 <sup>ème</sup>
Mercredi 05 juillet 2017	☞ Elèves admis en 4 <sup>ème</sup> et redoublants 4 <sup>ème</sup>
Jeudi 06 juillet 2017	☞ Elèves admis en 3 <sup>ème</sup> et redoublants en 3 <sup>ème</sup>

**DE 07H00 A 13H30 SANS INTERRUPTION**

**Les dettes relatives aux manuels scolaires devront impérativement être réglées le 29 juin 2016 au plus tard.**

**NB :** Une somme de **5 €** pour soutenir le foyer et **10 €** pour aider l'Association Sportive) est vivement conseillée pour le déroulement des animations dans le collège.

**IMPORTANT :** Pour toute inscription la présence d'un parent (père, mère ou Responsable légal) est **OBLIGATOIRE** aux jours et heures indiqués. Le nom, l'adresse, le n° de téléphone, la profession, du 2<sup>ème</sup> parent doit être renseigné.

**PIECES A FOURNIR**

**1) Pour les élèves de 6<sup>e</sup>**

- Le livret scolaire comportant les notes.
- La notification d'admission en 6<sup>ème</sup>
- 5 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos le nom et prénom de l'élève)
- La photocopie du livret de famille faisant apparaître le nom, prénom et date de naissance de l'enfant ainsi que le nom, et le prénom des parents.
- Une attestation de domicile. (Seules seront acceptées les factures d'eau, d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et datant de moins de 3 mois, pour l'envoi de toute correspondance. Les photocopies ne sont admises qu'en présence des originaux)
- L'engagement joint daté et signé vous sera remis lors de l'inscription
- 1 photocopie du carnet de vaccination.
- 1 Attestation d'assurance
- 1 Photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocation Familiale.

**2) Pour les nouveaux élèves :**

- La notification d'affectation.
- Une copie du bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours
- 4 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos le nom et prénom de l'élève).
- La photocopie du livret de famille faisant apparaître le nom, prénom et la date de naissance de l'enfant ainsi que le nom et prénom des parents.
- Une attestation de domicile. Seules seront acceptées les factures d'eau d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et datant de moins de 3 mois, pour l'envoi de toute correspondance. Les photocopies ne sont admises qu'en présence des originaux.
- L'engagement joint daté et signé vous sera remis lors de l'inscription
- 1 photocopie du carnet de vaccination (à remettre à l'infirmerie)
- 1 Attestation d'assurance
- 1 photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocation Familiale.

**3) Pour les anciens élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et redoublants 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> :**

- 4 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos le nom et prénom de l'élève).
- Pour tous les élèves une fiche modificative à remplir sur place (changement d'adresse, de nom des parents ou responsable légal, tel.)
- Le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016-2017 (original) portant la décision du Conseil de classe.
- L'engagement joint daté et signé vous sera remis lors de l'inscription
- L'attestation d'assurance
- Pour tous les élèves : la fiche de reconnaissance de dette (donnée à l'élève lors de la remise des manuels scolaires) ouvrant droit à la réinscription.
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité pour les élèves de 3ème.